Communiqué de presse - le 5 novembre 2026

« En équipe » : quatre acteurs philanthropiques expérimentent une nouvelle réponse aux fragilités associatives

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, la Fondation Caritas France, le fonds de dotation Le chant des étoiles et la Fondation *La France s'engage* lancent conjointement « *En équipe - Le collectif de soutien aux dirigeants associatifs* », un dispositif d'accompagnement destiné aux dirigeants associatifs confrontés à des fragilités dans leur organisation. Son principe : intervenir en amont des crises, grâce à un compagnonnage dans la durée.

Les associations peuvent être fragilisées bien avant que leur situation ne devienne critique. Difficultés économiques récurrentes, tensions au sein de la gouvernance, instabilité des équipes, désaccords entre dirigeants ou isolement de la direction : ces signaux, parfois diffus et progressifs, peuvent compromettre la capacité d'une organisation à poursuivre son action. Pourtant, ils ne conduisent pas nécessairement à une impasse. Identifiés suffisamment tôt, ils peuvent constituer le point de départ d'une évolution de l'organisation, à condition que les dirigeants disposent du temps, du recul et des appuis nécessaires pour agir.

C'est pour répondre à cet enjeu que quatre acteurs philanthropiques majeurs, La Fondation des Petits Frères des Pauvres, la Fondation Caritas France, le fonds de dotation Le chant des étoiles et la Fondation *La France s'engage*, ont choisi d'unir leurs forces au sein d'« *En équipe - Le collectif de soutien aux dirigeants associatifs* », un dispositif expérimental qui place la coopération entre financeurs au service de la prévention des fragilités associatives.

Un compagnonnage dans la durée pour soutenir les dirigeants associatifs

Lancé opérationnellement en octobre dernier, le dispositif repose sur un binôme associant le dirigeant associatif à un équipier, lui-même dirigeant ou cadre disposant d'une solide expérience du monde associatif, du secteur social et/ou de la philanthropie. Dans une

relation fondée sur l'écoute, la confiance et l'absence de lien hiérarchique, ce dernier apporte un regard extérieur, aide à clarifier les difficultés, à hiérarchiser les priorités et à éclairer les décisions.

L'accompagnement peut porter sur des enjeux stratégiques, financiers, de ressources humaines, de gouvernance ou de partenariats. Lorsque la situation le nécessite, l'équipier peut également orienter l'association vers des expertises complémentaires.

Chaque binôme bénéficiera d'un compagnonnage de 6 mois renouvelables selon des modalités adaptées à la situation de l'association et aux besoins identifiés.

Une coopération philanthropique appelée à s'élargir

Au-delà des quatre initiateurs, la coalition des équipiers a commencé à s'élargir : plusieurs structures ont déjà montré leur intérêt pour mettre des équipiers à disposition. L'objectif est de réunir progressivement de nouveaux acteurs désireux de contribuer à la prévention des fragilités associatives, en mobilisant leurs réseaux, leurs ressources ou leurs compétences complémentaires.

Cette première phase d'expérimentation permettra d'accompagner 16 associations. Les binômes, identifiés par les partenaires du dispositif à travers leurs réseaux respectifs, sont en cours de constitution.

Au-delà de l'accompagnement proposé aux associations, « *En équipe* » permet aux acteurs philanthropiques d'expérimenter une autre manière d'agir face aux fragilités du secteur, en mutualisant leurs expériences et leurs savoir-faire pour associer au soutien financier une présence humaine et un appui opérationnel.

Cette coopération constitue également un terrain d'apprentissage collectif, propice au partage de méthodes et d'outils et à la mobilisation de dirigeants et de cadres issus d'horizons différents. À mesure que la coalition s'élargit, elle a vocation à enrichir cette approche et à renforcer sa capacité d'action au service des associations. Le déploiement du dispositif « *En équipe* » sera réalisé avec l'appui de l'ADASI, Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation des projets d'intérêt général, cofondée par Le Mouvement Associatif, Consult'in France, l'Avise et le RAMEAU.

###

À propos des initiateurs de « *En équipe - Le collectif de soutien aux dirigeants associatifs* »

La Fondation des Petits Frères des Pauvres

Créée en 1977, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est une fondation reconnue d'utilité publique qui agit durablement pour que les personnes âgées les plus démunies retrouvent un toit, du lien et de la dignité. Elle porte des solutions de logement et d'hébergement adaptées aux personnes âgées en situation de précarité et soutient des projets d'intérêt général qui contribuent à améliorer leurs conditions de vie. Fondation abritante, elle accompagne également 19 fondations dans la mise en œuvre de leurs projets philanthropiques. En 2025, la Fondation disposait de 735 logements. Elle a mobilisé 5 millions d'euros pour soutenir 162 projets portés par 111 associations. Son action permet non seulement de répondre aux besoins immédiats des aînés les plus fragiles, mais aussi d'anticiper les défis du vieillissement pour construire une société plus inclusive.

La Fondation Caritas France

Créée en 2009 par le Secours Catholique, la Fondation Caritas France est une fondation reconnue d'utilité publique et la première fondation abritante dédiée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle accompagne plus de 100 fondations abritées dans la définition et la mise en œuvre de leur projet philanthropique, en leur apportant son expertise et ses conseils dans le choix des projets soutenus. Elle favorise également les rencontres entre fondateurs, le partage d'expériences et la coopération.
Convaincue de la force du collectif, elle réunit fondations abritées, associations et partenaires pour construire des réponses durables aux enjeux de pauvreté. Ses programmes associent financement pluriannuel non fléché, accompagnement adapté et échanges entre pairs, afin de renforcer la stabilité et la capacité d'action des associations. En 2025, la Fondation et ses fondations abritées ont consacré ensemble plus de 22 millions d'euros au financement de projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en France et à l'international.

Le fonds de dotation Le chant des étoiles

Fondé en 2011 par la famille Berthelemot, Le chant des étoiles est un fonds de dotation familial qui a pour mission l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. Plus spécifiquement, le fonds soutient des associations qui œuvrent pour l'humanisation de la fin de vie ou qui accompagnent des personnes passées ou placées sous main de justice ou un public vulnérable (addictions, personnes à la rue, autisme,….). Le fonds s'est donné comme objectif d'accompagner de façon significative les équipes dirigeantes de ces associations pour consolider, autonomiser et/ou à faire grandir leurs organisations, au service d'un meilleur accompagnement des plus fragiles.
Par son soutien financier, il a la volonté de permettre le maintien de la mission sociale de l'association, en particulier au travers des frais de fonctionnement ou une aide à la revue stratégique. En fonction des

besoins identifiés avec l'association, il peut proposer des mises en relation et des outils pour faciliter l'accès à des compétences et à des ressources externes. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le fonds peut soutenir aussi des associations qui aident d'autres associations à se structurer, à mieux répondre aux besoins ou de déployer leur vision.
Depuis sa création, le fonds a soutenu plus d'une soixantaine d'associations.

La Fondation *La France s'engage*

La Fondation *La France s'engage* accélère les innovations sociales et environnementales sur tous les territoires. Par un concours national, elle sélectionne les projets à fort impact social les plus novateurs qui couvrent des besoins d'intérêt général dans les domaines les plus essentiels : éducation, santé, emploi, transition écologique, égalité femmes-hommes, inclusion, logement, culture. Elle amplifie leur croissance à travers un label, une dotation financière conséquente, un accompagnement sur 3 ans permettant de démultiplier leur impact social et de favoriser leur développement territorial.
En 12 ans, *La France s'engage* a mobilisé 90 millions d'euros pour soutenir les projets de 234 structures de l'économie sociale et solidaire. Elles sont présentes dans toutes les régions de France, sur plus de 2500 territoires. 10 millions de Français bénéficient de leurs services chaque année.
La France s'engage a été créée en 2014 sous forme de programme gouvernemental. Devenue une fondation reconnue d'utilité publique en 2017, elle réunit aujourd'hui 15 entreprises mécènes et 5 institutions publiques. Depuis décembre 2025, elle est présidée par Audrey Azoulay.

Contacts presse

La Fondation des Petits Frères des Pauvres - Camille Ledeux - 07 63 50 13 67

camille.ledeux@petitsfreresdespauvres.fr

La Fondation Caritas France - Marie Bellanger - 06.85.86.18.74 -
marie.bellanger@fondationcaritasfrance.org

La Fondation *La France s'engage* - Valérie Amant - 06.83.37.66.21 -
vamant@fondationlafrancesengage.org